

Aménagement, régulation : mythe ou réalité ?¹

Jean-Louis Durand
Ifremer

1 Nous reprenons ici la version provisoire et non achevée du texte ayant servi à la présentation orale et qui était en cours de révision par l'auteur.

2 La notion d'aménagement étant ici comprise dans le sens d'action de l'homme pour aménager, c'est-à-dire disposer avec ordre et logique plusieurs éléments.

Les organisateurs de la table ronde "Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique" avaient choisi d'aborder un thème présenté comme suit dans le formulaire d'appel à contribution

"Sera privilégié l'exposé des problématiques de la recherche halieutique, les demandes sociales dont elles sont issues, les développements qu'elles ont connus et la spécificité éventuelle des programmes de recherche halieutique par rapport à d'autres champs de recherche".

La juxtaposition et le lien implicite faits entre problématiques de recherche et demande sociale conduisent de façon inévitable à aborder la notion de gestion des pêches, ou plus généralement de l'aménagement de cette activité². On peut en effet considérer que l'expression la plus forte de cette demande sociale, qu'elle émane de l'administration, de l'opinion publique ou des chercheurs eux-mêmes est le souhait d'aboutir à une forme d'exploitation gérée qui ne soit plus traversée par des crises structurelles récurrentes et que puissent par exemple être évités les débordements sociaux qui ont défrayé la chronique au cours du premier trimestre de 1994.

On aboutit tout naturellement à s'interroger sur la place qu'occupe la recherche dans l'édifice structurel bâti pour atteindre ce but et c'est à cette question que l'on tentera de répondre ici. On tentera ainsi et notamment au travers de la teneur des communications présentées lors de ces journées de réflexion une classification des problématiques de recherche que ces communications contiennent, étant bien entendu que toutes ces problématiques scientifiques sont réunies par un

même objectif, l'action. La première catégorie de cette typologie distingue les problématiques scientifiques qui restent liées au modèle de développement économique de l'activité de pêche tel que l'on peut le déceler au travers de l'organisation de la production et des instances qui régulent cette activité (Allaire, 1993). Le second groupe rassemble les problématiques scientifiques qui émanent des profondes difficultés que traversent les secteurs productifs spécialisés dans l'exploitation des ressources renouvelables, et donc en particulier la pêche. Enfin une troisième classe peut être différenciée en reliant quelques thèmes de recherche largement portés par le mouvement général de la science et qui peuvent servir de révélateurs des grandes tendances de la société française pour ce qui concerne les relations homme-nature, et dont les scientifiques en tant que citoyens sont imprégnés (Jollivet, 1992).

1. LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Le titre de cette partie doit être précisé. Ne sera évoqué ici que l'aspect qui concerne l'exploitation des ressources renouvelables. Le développement sera évidemment centré sur les ressources halieutiques, mais dès que possible une extension vers d'autres types de ressources sera proposée. Il n'est pas non plus question de dresser un panorama complet du contexte social et politique du développement de l'activité scientifique. Cette courte partie doit étayer notre hypothèse de typologie des problématiques scientifiques. Ce panorama sera donc restreint à une brève présentation du modèle de développement économique de l'activité de pêche en réduisant celle-ci aux aspects qui concernent plus directement l'implication des chercheurs dans la définition ou dans le maintien d'un consensus social autour de ce modèle. Avec le même objectif, nous présenterons un résumé des principales caractéristiques des systèmes productifs halieutiques actuels, en tentant d'ailleurs comme indiqué ci-dessus quelques parallèles avec d'autres systèmes productifs. Enfin, et pour illustrer le critère de sélection de notre dernière catégorie de problématique scientifique, nous citerons quelques grandes lignes d'une modification très

importante des relations entre l'homme et la nature, qui affectent largement le développement de la science.

Le modèle de développement économique halieutique

Si l'on reprend les définitions de Allaire (op. cit.) un modèle de développement économique est défini comme la conjonction d'un régime d'accumulation et d'un type de régulation. Chacun de ces deux termes méritent d'être définis :

Un régime d'accumulation est déterminé par une norme³ de production et une norme de consommation faisant l'objet d'un consensus social,

Un type de régulation est par contre défini par des normes au sens administratif et par les institutions chargées de leur définition et de leur application.

Il n'est évidemment pas question d'exposer ici la théorie des modèles de développement. L'application de cette théorie à l'agriculture a fait l'objet d'importants travaux (Boyer, 1986 ; Allaire, op. cit.). Il n'a pas été possible de trouver, dans la littérature, une application de ces concepts à l'exploitation halieutique. Une telle approche reste à développer, mais elle dépasse largement le cadre de notre réflexion. On peut tenter de transposer les grandes caractéristiques du modèle de développement agricole depuis les années 60, le plus souvent évoqué sous le nom d'agriculture du fordisme, en limitant les comparaisons aux points qui concernent le rôle de la recherche dans le maintien de ce type de régime.

Un régime d'accumulation est un mode de transformation conjointe, dans l'espace national, des normes de production et des normes de consommation reposant sur des principes généraux qui guident l'évolution de l'organisation du travail. Nous n'aborderons pas ici les normes de consommation des produits de la mer dont les spécificités du marché rendent difficile une comparaison avec les produits agricoles. En revanche, l'évolution de l'organisation du travail et des normes de production semble dominée par les mêmes caractéristiques. En reprenant les travaux d'Allaire (op. cit.), on peut associer les caractéris-

3 Le mot "norme" est employé ici dans son sens d'un type concret ou d'une formule abstraite de ce qui doit être et donc comme l'expression d'un état habituel, conforme à la majorité des cas.

tiques de la croissance agricole à un paradigme technologique. Ce paradigme productiviste se caractérise par la mécanisation et la recherche de l'accroissement des rendements par unité de surface. Les éléments proprement techniques en étaient déjà disponibles, mais c'est une conjoncture sociale, politique, économique qui rend possible leur inscription dans la division sociale du travail. Cette modernisation peut être analysée comme une révolution technique associée à une révolution des schémas de pensée du travail agraire. Ces schémas de pensée évoluent vers l'abstraction. En effet, le fait de devenir d'excellents mécaniciens constitue pour les jeunes paysans un recul certain par rapport au caractère plus directement productif des tâches qui leur étaient demandées jusqu'alors. Il est clair que ces dispositifs techniques reposent sur l'application des découvertes scientifiques à l'agriculture avec en parallèle le développement d'un tertiaire technique para-agricole très important.

Une des caractéristiques du régime fordiste repose sur la constitution d'une base sociale d'accumulation qui distingue trois formes d'agriculture : l'agriculture déjà lancée dans la modernisation, celle qui peut l'y rejoindre grâce à une politique adaptée de contrôle des structures et d'aide à l'investissement et celle qui doit être éliminée.

Enfin le régime d'accumulation peut s'étudier sous l'aspect du système d'emploi et des formes de travail. On a déjà évoqué la place de l'innovation technologique dans le modèle de développement décrit et donc implicitement le choix de favoriser l'accès au facteur de production capital par rapport au facteur de production travail. Ainsi on constate que le credo dominant est que "tout progrès technique est valide sur le plan économique".

Nous ne développerons pas de façon complète tout l'aspect de la régulation. Il est utile dans notre cadre d'insister uniquement sur deux points. Les institutions que l'on connaît aujourd'hui sont directement liées à ce modèle de développement et au régime d'accumulation qui vient d'être décrit. Le choix des structures, le type d'institutions mis en place et l'ensemble des normes qu'elles édictent sont largement dépendantes de ce cadre. Le deuxième point sur lequel il me paraît important d'insister et que nous tenterons de développer au travers des problématiques présentées lors de ces journées de réflexion est le fait que la recherche doit être considérée comme

une des institutions liée à ce modèle de développement et qu'elle doit donc être analysée comme telle (Jorion, 1983). Elle intervient évidemment comme cela a déjà été mentionné dans le progrès technique. C'est en effet aux laboratoires de recherche qu'est confié le rôle d'innover sur le plan technique. Mais elle intervient plus directement dans la définition des outils de régulation les plus à même de contribuer au maintien du modèle de développement et enfin en consacrant la plus grande partie de ses moyens à la collecte des informations qui font fonctionner ces outils, elle peut apparaître comme un pilier des institutions mises en place voire comme un frein à la mise en place d'alternatives. Ce dernier aspect peut d'ailleurs créer une distance entre recherche et profession (Sebillote, 1993).

Evolution générale du secteur

Le débat sur les problématiques scientifiques de la recherche halieutique trouve d'abord son origine dans la situation des secteurs économiques de production primaire spécialisés dans l'exploitation des ressources renouvelables. L'évolution du secteur économique "Pêches Maritimes" en est évidemment une illustration mais l'exposé peut ici être généralisé à d'autres systèmes productifs de cette nature comme l'aquaculture, la sylviculture ou l'agriculture. En effet, au sein de l'Union Européenne et plus généralement dans les pays développés, la survie de secteurs économiques de ce type ne paraît possible qu'au prix d'une réduction très importante du nombre de producteurs et d'une augmentation considérable des sommes investies pour maintenir un outil de production toujours plus sophistiqué. Ces deux caractéristiques fondamentales peuvent être illustrées en considérant à titre d'exemple d'une part l'évolution décroissante du nombre de marins et de navires de la pêche française entre 1938 et 1991 (Durand, 1994) et d'autre part l'évolution croissante des sommes distribuées par la Commission Européenne en soutien au secteur des pêches (Trodec, 1993). Il s'agit évidemment d'indicateurs généraux, mais des données plus fines sont extrêmement difficiles à obtenir et notamment lorsqu'elles concernent les comptes d'exploitation des entreprises elles-mêmes.

Le poids de cet investissement excédentaire fragilise durablement les comptes d'exploitation des entreprises dont le seul

recours, dans un tel contexte, est un endettement toujours plus pesant. Cette situation fragile des secteurs productifs explique pour une large part la récurrence de crises extrêmement graves qu'ils traversent. En première analyse, on peut en effet craindre que ces crises ne résultent finalement de l'incapacité de ce type de secteur à répondre à des perturbations même momentanées compte tenu de la fragilité structurelle évoquée ci-dessus.

La gravité de ces crises et les formes parfois très violentes avec lesquelles les producteurs expriment leurs revendications motivent une intervention toujours plus grande de l'Etat⁴. Celui-ci a jusqu'à présent repris à son compte sous forme de subventions le poids de l'investissement excédentaire. Mais l'instabilité sociale qui paraît s'installer peut conduire à une révision de cette attitude et l'Etat sera sans doute amené à peser de façon déterminante dans la définition de l'avenir de ce type de secteurs productifs.

Ces crises interpellent enfin l'opinion publique, qui bien que largement sollicitée au travers de l'impôt pour maintenir une exploitation des ressources renouvelables, découvre par le relais des médias les nuisances apportées par les formes les plus intensives de l'exploitation⁵ et leurs conséquences sur la qualité du milieu terrestre ou aquatique. D'autant que, même si leur écho reste aujourd'hui faible, les organisations écologiques développent chaque jour davantage devant l'opinion publique des perspectives sombres sur le devenir des milieux qui supportent l'exploitation des ressources. Citons, par exemple, le risque mainte fois répété, de destruction du patrimoine biologique de la planète.

Les relations Homme-Nature, quelques grands traits de leur évolution

Il n'est bien sûr pas question de développer ici l'historique des relations entre l'Homme et la Nature. Il est cependant clair que le changement de nature des problématiques scientifiques devrait théoriquement être resitué dans ce cadre. Ainsi la naissance de l'écologie scientifique, puis l'apparition de l'écologie politique doivent être examinées dans le cadre de l'évolution générale de la société française avec une évolution sensible des

⁴ La notion d'Etat étant admise ici dans son sens le plus large et correspond donc à ce que l'on a coutume d'appeler la puissance publique.

⁵ Les formes les plus intensives de l'exploitation concernent dans cette partie les systèmes productifs où domine l'intensification du facteur de production capital.

rapports entre homme et nature, par l'identification progressive d'une nature hors du rural, puis par une réelle naturalisation du rural (Picon, 1992). Le premier phénomène correspond à l'apparition de la notion de nature menacée face aux formes intensives de son exploitation et notamment dans le domaine agricole. La seconde caractéristique exprime davantage la ré-appropriation par les citoyens des espaces libérés par l'exploitation agricole, sous l'effet, dans la période la plus récente, du recours massif à la déprise des terres agricoles.

Un second type d'évolution est également perceptible, par l'émergence d'une troisième forme de recherche dite finalisée (Jollivet, *op. cit.*). Cette forme de recherche a longtemps été assimilée à une recherche appliquée car son développement s'est toujours accompagné des acteurs sociaux susceptibles d'être concernés par les résultats de la recherche. Elle se distingue cependant de la précédente par la volonté institutionnelle ou politique d'action qui a présidé à sa mise en place. Il s'agit surtout, selon cette démarche de "formaliser des schémas d'analyse incluant la complexité des objets et des situations que toute volonté d'agir contraint de prendre en compte"(Jollivet, *op. cit.*).

2. LES PROBLÉMATIQUES DE RECHERCHE HALIEUTIQUE

Les scientifiques ne pouvaient rester insensibles à ce constat et, en particulier, les chercheurs d'organismes de recherche appliquée très impliqués dans la définition des formes de développement ou de régulation de ces secteurs de production (pour les instituts français, l'Engref pour la forêt, l'Inra et le Cemagref pour l'agriculture, l'Ifremer et l'Orstom pour les ressources halieutiques). Si l'on considère parmi les trois interlocuteurs de la recherche qui expriment la demande sociale, les interlocuteurs institutionnels, la priorité de la recherche pourrait être de maintenir la qualité de son expertise et donc sa crédibilité. Tous les organismes de recherche ont ainsi réfléchi sur la meilleure façon d'améliorer leur capacité d'expertise et l'on retrouve dans beaucoup de documents de programmation

scientifique la nécessité d'approches pluridisciplinaires pour étoffer, par une diversité de critères, la perception de ce type de secteur économique. On peut citer dans ce cadre, la création en 1984 d'une cellule d'économie maritime au sein de l'Ifremer, pour étendre, par l'intégration de critères économiques, la portée des avis scientifiques qui jusqu'alors, dans le domaine halieutique, reposaient de façon exclusive sur la définition d'un optimum biologique de production pondérale maximale.

Il est cependant manifeste que d'autres questions sont soulevées par le constat développé au premier paragraphe. Les scientifiques sont ainsi obligés de considérer l'impact de l'évolution de la perception par la société des activités de production primaire, mais aussi de considérer le rôle que la recherche joue elle-même dans ce domaine, de par sa fonction de production des connaissances susceptibles de modifier l'appréciation par la société des dangers ou des avantages d'une activité de production qui tire profit de l'exploitation de ressources renouvelables et de par la charge qui lui incombe du fait de son implication souvent forte dans les processus de décision qui devraient conduire à une exploitation rationnelle de ces ressources. On notera d'ailleurs au passage le rôle extrêmement important que la recherche doit assumer dans la définition de ce qu'est la rationalité de l'exploitation et l'on retrouve ainsi le problème des critères de gestion pertinents et donc les considérations évoquées dans les paragraphes précédents. Cette implication forte de la recherche dans les processus de décision se traduit notamment par une représentation des scientifiques dans les institutions chargées de la décision⁶ et le rôle non négligeable de leur contribution⁷.

⁶ Pour l'halieutique, on pourra consulter Gueguen, 1988.

⁷ C.F. Biais (à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

Allaire G., 1993 - le modèle de développement agricole des années 60 confronté aux logiques marchandes - In Allaire et Boyer - Conventions et régulation dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, Inra Economica edts : 33 pp.

Biais G., à paraître - Une décennie de gestion des ressources halieutiques par des TAC dans les eaux de l'Union Européenne de 1983 à 1992.

- Boyer R., 1986 - La théorie de la régulation, une analyse critique. La découverte, Paris 142 pp.
- Durand J.L., 1994 - Modernité et crise : Les pêches maritimes. In Z. Massoud et R. Piboubes : L'atlas du littoral, De Monza edts : 156-163.
- Gueguen J., 1988 - Les quotas, qui décide quoi ?- Equinoxe, 19 (Fev. Mars 1988) : 4-9.
- Jollivet M., 1992 - Un chapitre de l'histoire récente d'une vieille et grande question : les rapports homme-nature, in Jollivet M., 1992 - Sciences de la nature - Sciences de la sociétés, les passeurs de frontières. CNRS edts : 41-53.
- Jorion P., 1983 - Les pêcheurs d'Houat - Anthropologie économique. Hermann, Coll. Savoir, 198 pp.
- Sebillote M., 1993 - Avenir de l'agriculture et futur de l'Inra, Inra edt. 139 pp.
- Picon, 1992 - Le citoyen, le savant, le journaliste et le politique, in Jollivet M., 1992 Sciences de la nature - Sciences de la sociétés, les passeurs de frontières. CNRS edts, pp. 41
- Troadec J.P., 1993 - Technological intensification and development of aquatic living resources. Communication au symposium on Biological Basis for Sustainable Production.